



MAISON d'ACCUEIL HOSPITALIERE « LE FIGUIER »

Procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est déroulé le 28 Avril à la Maison de la Ligue contre le Cancer

Présents : - Joëlle BRECHETEAU - Paul BUSIN - Virginie CHAIGNEAU - Elisabeth CHARRIAU – Sandrine HOEPPE - Christiane LELIEVRE - Clotilde SOULARD - Françoise TRELLU - Maryse TUDOUX

Excusé(es) – Marietta BOUVET - Michel CARTRON – Béatrice CHAMBRE-CLAVEL - Geneviève LIAIGRE – Marie MORIER - Laurence SOLTNER - Jeanne-Marie SAMSON -

Ordre du jour

- Horaire des C.A.
- Approbation des comptes au 31 décembre 2021
- CHU
 - Convention HTNM (*Hébergement Temporaire non médicalisé*)
 - Linge
 - Sécurité
- Trésorerie
 - Les chiffres au 28 avril 2022
- La Maison des Familles
 - Ravalement
 - Mécénat Brico Dépôt
- Expertise judiciaire
- Notre bail
- Points ou questions divers

Les membres du Conseil d'Administration ont été convoqués par mail le 12 Avril 2022. Le quorum est atteint

La séance démarre à 14 heures 15.

1. Horaires des Conseils d'Administration

Françoise TRELLU rappelle que les C.A. ont lieu traditionnellement à 18 heures.

Au détour d'une conversation il est apparu qu'il est plus facile pour les représentants du C.H.U. de se libérer en début d'après-midi qu'en fin de soirée ou régulièrement des réunions ou autres sont programmées.

Aussi, pour permettre à tous les administrateurs de participer au moins à deux C.A. par an si ce n'est à tous, nous proposons d'en faire 1 sur 2 à 14 heures 30 et l'autre à 18 heures.

Ces horaires sont adoptés.

2. Approbation des comptes au 31 décembre 2021

Paul BUSIN présente le résultat des comptes 2021 réalisé par le Cabinet In Extenso

AGMF 49 ASSOCIATION		In Extenso		
RESSOURCES ASSOCIATIVES				
	2021	2020	Évolution	
Concours publics et subv. d'exploitatio	31 228 €	43 251 €	-27,8% ⚡	
Cotisations des adhérents	0 €	0 €	→	
Dons, Mécénats, Legs	13 161 €	7 566 €	+73,95% ⚡	
Total des ressources	44 389 €	50 817 €	-12,65% ⚡	

Subventions CARSAT et autres caisses en baisse de 27.8 %
Complément reçu en 2020 non reconduit sur 2021

Dons perçus : abandon frais bénévoles pour 8.9 K€ et divers dons dont brico dépôt pour 3.9 K€

ACTIVITÉ GLOBALE

	2021	2020	Évolution
Ressources associatives	44 389 €	50 817 €	-12,65% ⚡
Prestations vendues	36 204 €	23 120 €	+56,59% 🏆
Activité globale	80 593 €	73 937 €	+9% 😊
Contributions volontaires	57 785 €	40 562 €	+42,46% 🏆
Emplois contributions volontaires	57 785 €	40 562 €	+42,46% 🏆

- 2 113 nuitées en 2021
- 1 466 nuitées en 2020
- 2 117 nuitées en 2019,
- 2 092 nuitées en 2018,

CHARGES DE FONCTIONNEMENT



Les charges de fonctionnement augmentent de 2.3 K€ dont /
 les frais de déplacement pour 2.1 K€,
 dont +3.6 k€ de consommation d'électricité du fait de la hausse des nuitées
 compensé par la baisse des frais d'entretien pour 2 K€ et la baisse des fournitures
 hôtelières pour 1 K€
 Charges externes + importantes en 2019 (10 ans AGMF et frais d'entretien + élevés)

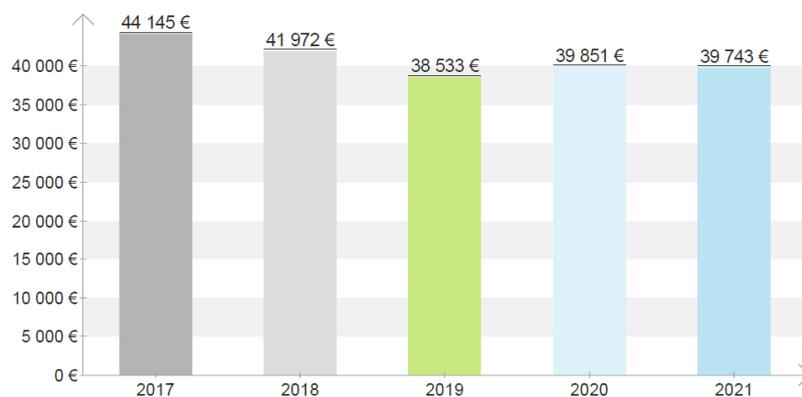
CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2021	2020	Évolution
Fournitures consommables	11 725 €	10 707 €	+1 018 € +9,51%
Sous-traitance	0 €	209 €	-209 €
Entretien, Réparations	6 046 €	8 129 €	-2 083 € -25,62%
Primes d'assurance	1 081 €	1 081 €	0 € 0%
Intermédiaires et honoraires	1 109 €	1 033 €	+76 € +7,36%
Informations et communications	728 €	508 €	+220 € +43,31%
Déplacements, Réception	10 327 €	7 645 €	+2 682 € +35,08%
Frais postaux, Télécom.	1 344 €	1 277 €	+67 € +5,25%
Frais bancaires	149 €	140 €	+9 € +6,43%
Autres services extérieurs	14 898 €	14 371 €	+527 € +3,67%
TOTAL	47 406 €	45 100 €	+2 306 € +5,11%

Page 6

Entretien du 16/03/2022 présenté par Grégoire GAILLARD

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS



Les investissements réalisés s'élèvent aujourd'hui à 705 474 € en valeur brute et 155 338 € en valeur nette.

Ces investissements font l'objet d'une dotation annuelle aux amortissements de 39 743 € qui vient impacter le résultat (charges)

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2021	2020	Évolution	
Produits d'exploitation	80 593 €	73 937 €	+6 656 €	+9% 😊
Marge globale	36 204 €	23 120 €	+13 084 €	+56,59% 🏆
Charges de fonctionnement	47 406 €	45 100 €	+2 306 €	+5,11%
Impôts et taxes	933 €	915 €	+18 €	+1,97%
Charges de personnel	0 €	0 €	0 €	
Dotations aux amortissements	39 743 €	39 851 €	-108 €	-0,27%
Reports en fonds dédiés	3 874 €	0 €	+3 874 €	
Résultat d'exploitation	-11 344 €	-12 150 €	+806 €	+6,63%
Résultat financier	590 €	537 €	+53 €	+9,87%
Résultat courant	-10 753 €	-11 613 €	+860 €	+7,41%
Résultat exceptionnel	22 265 €	21 813 €	+452 €	+2,07%
Résultat de l'exercice	11 491 €	10 178 €	+1 313 €	+12,9%

Page 9

Entretien du 16/03/2022 présenté par Grégoire GAILLARD

REPARTONS DE VOTRE RÉSULTAT

Résultat de l'exercice 2021	11 491 €
Charges sans décaissement de trésorerie	+43 617 €
Produits sans encaissement de trésorerie	-22 178 €
Moins-values sur cessions d'immobilisations	0 €
Capacité à générer de la trésorerie	32 930 €

C'est ce que l'on appelle la C.A.F. ou Capacité d'AutoFinancement de l'entité

Dotations aux amortissements des immobilisations : 39 743 € + dotation
 provision fonds dédiés pour 3 874 €
 Amortissement des subventions d'investissement : 22 178 €.

L'excédent financier ressort à + 32 930 €, contre + 28 216 € en 2020.

Page 11

Entretien du 16/03/2022 présenté par Grégoire GAILLARD

CETTE CAPACITÉ DOIT ÊTRE CORRIGÉE PAR L'ENSEMBLE DE VOS CHOIX DE FINANCEMENT

Besoins financiers : Ce qui est sorti		Report : 32 930 €
Investissements	-23 859 €	
Remboursements d'emprunts (Capital)	0 €	
Remboursements sur autres financements	0 €	
Total sorti	-23 859 €	
		A reporter : 9 071 €

- Investissements 2021 :
- Volets roulants pour remplacer les anciens 4 159 €
 - Placement financier pour 19 500 €
 - Parts sociales Caisse d'Épargne 200 €

SOLDE DE TRÉSORERIE

Solde de trésorerie au 31/12/2020	92 507 €
+ Mouvements de trésorerie 2021	-2 682 €
Solde de Trésorerie au 31/12/2021	89 825 €

La trésorerie s'élève à :

Caisse épargne : 12 041.98 € en 2021 contre 15 436.33 € en 2020
 Livret A Caisse épargne : 77 206.79 € en 2021 contre 76 822.68 € en 2020
 Caisse : 576.43 € en 2021 contre 233.29 € en 2020

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

3 – CHU et Maison des Familles

Christiane LELIEVRE présente 3 dossiers en lien avec le CHU

Convention HTNM

Nous avons rencontré le 28 mars dernier Mesdames Laurence Soltner et Cécile Guilleux pour évoquer ensemble les termes de la convention rédigée par nos soins et remise préalablement dans le cadre de l'hébergement temporaire non médicalisé.

Son contenu et les tarifs des nuitées n'ont vu aucune objection.

Madame Soltner a toutefois souhaité que cette convention ne concerne pas exclusivement le service hyperbare mais tout l'ambulatoire. En sus des caissons, la maison pourrait notamment accueillir des femmes battues.

Nous avons répondu favorablement à cette modification tout en étant précisé que ces hébergements se feraient en fonction de nos disponibilités.

A ce jour la validation est en cours au CHU.

Elisabeth CHARRIAU précise que les femmes battues peuvent être accueillies dans différents services et avoir besoin d'un hébergement provisoire de 3-4 nuits en attendant un hébergement pérenne.

Linge

Le traitement du linge de la Maison par l'Arceau ne nous donne pas entièrement satisfaction et il est de coutume que plusieurs pièces doivent être relavées par nos soins chaque semaine.

Explication de l'Arceau : aucun détergent n'est utilisé pour préserver la couche d'ozone.

Après un essai à la blanchisserie du CHU, Christiane LELIEVRE précise qu'elle a rencontré le mercredi 27 avril le Chef du Pôle Ressources Matérielles, Monsieur Laurent RENAUT, pour une demande de lavage du linge par le CHU.

Notre demande a été entendue et les modalités restent à définir notamment en fonction des volumes. Nous fournirons au CHU un relevé sur 2 mois. Une nouvelle rencontre sera à prévoir.

Sécurité

Monsieur BOURDAIS, Responsable Adjoint Sécurité du CHU, s'était rendu en date du 20 juillet 2017 à notre demande au Figuier.

Nous souhaitions à l'époque savoir s'il était possible comme c'est le cas dans la majorité des M.A.H. que le CHU assure la sécurité incendie de notre Maison.

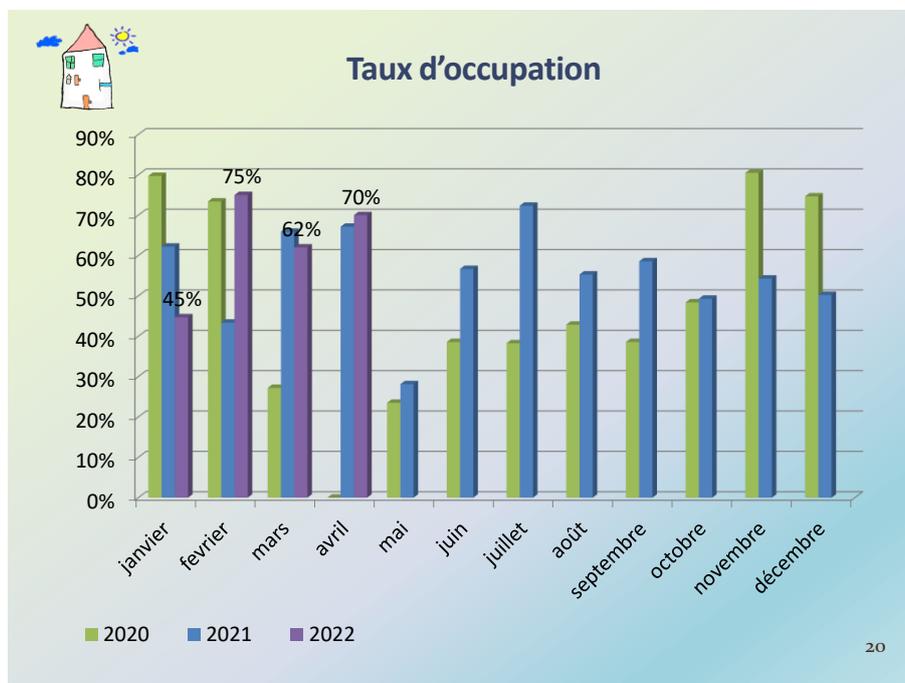
La réponse avait été négative.

Un rendez-vous est pris pour le 9 mai 2022 pour évoquer à nouveau ce sujet.

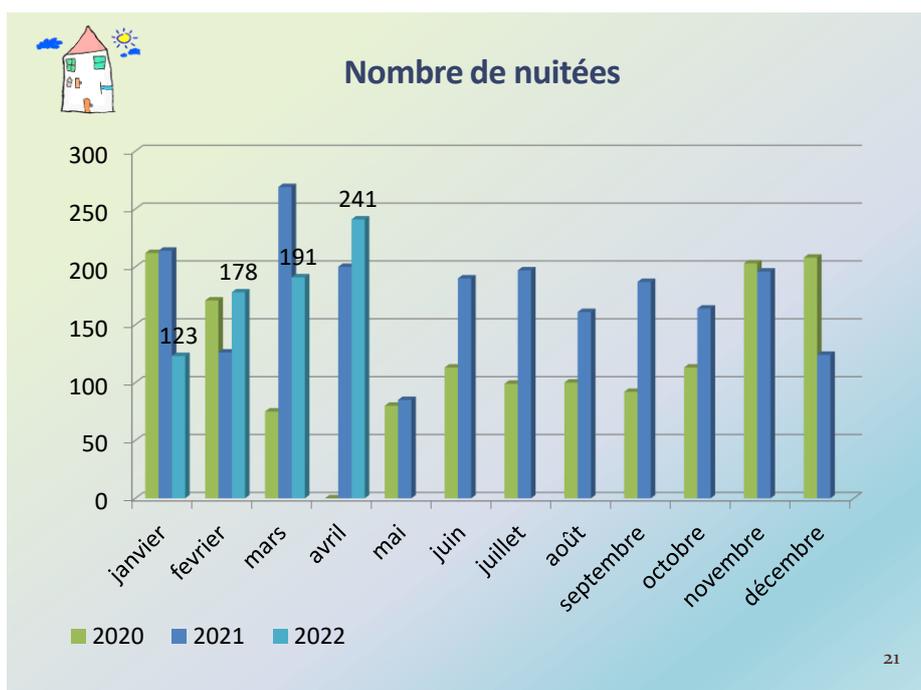
3 - TRESORERIE

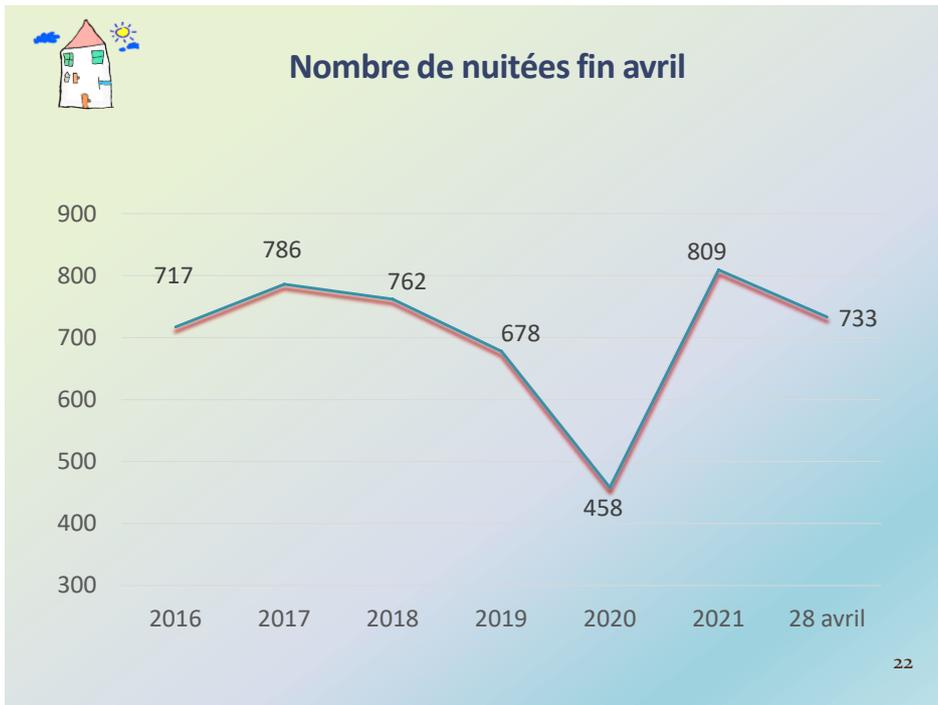
Les chiffres au 28 Avril 2022

Paul BUSIN présente quelques chiffres pour l'année 2022

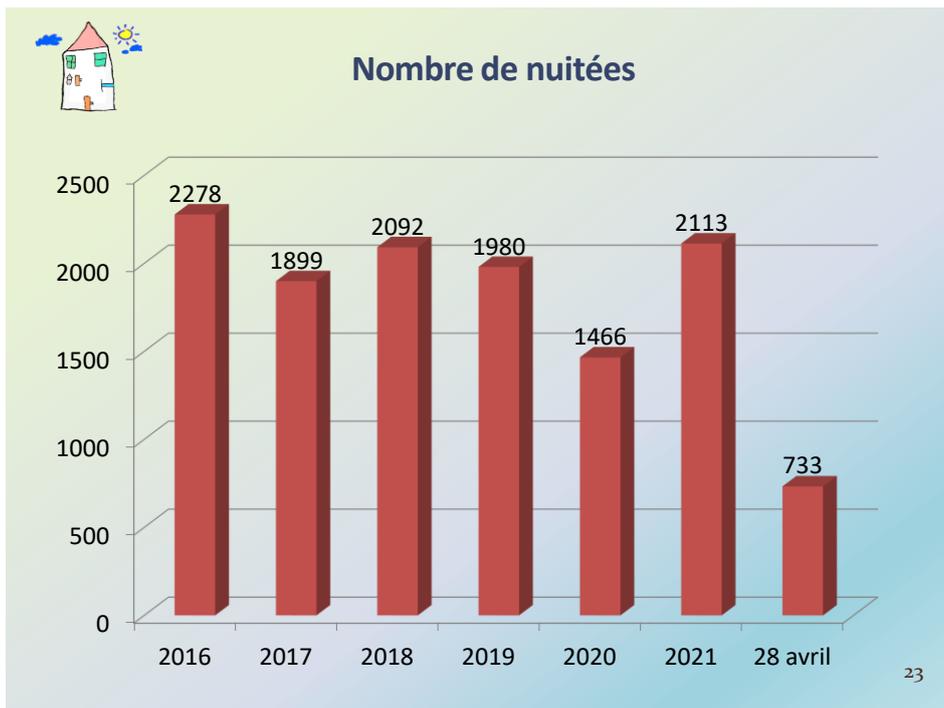


Paul BUSIN précise que le taux d'occupation pour être à l'équilibre est de 60 %.





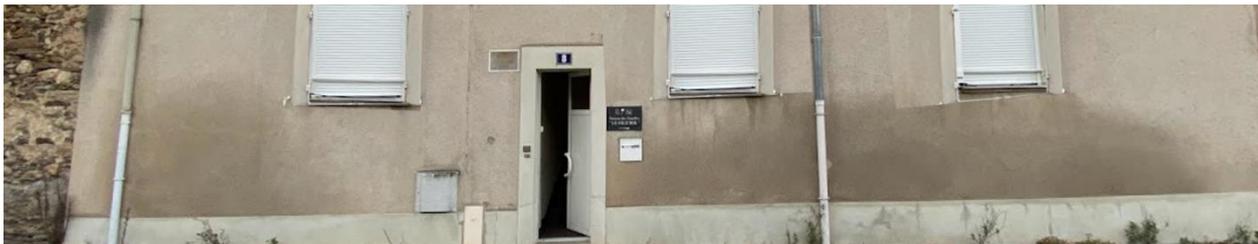
Paul BUSIN précise que ce graphique est le plus parlant puisqu'il présente le nombre de nuitées à fin Avril de 2016 à 2021.



4- La Maison des Familles

- Ravalement

Françoise TRELLU indique que le nettoyage de la façade a été effectué mais malheureusement les tâches inférieures au bâtiment même si elles ont été atténuées restent présentes.



Nous avons donc fait faire un devis pour repeindre cette façade.

Le devis pour cette peinture s'élève à 3 479 € TTC.

L'exécution de ces travaux exige la pose d'un échafaudage dont le coût est de 4 389 € TTC. La facture sera enregistrée comme un don avec délivrance d'un certificat de déduction fiscale pour l'entreprise CHUREAU à la fin des travaux.

Accord du CA à l'unanimité pour ces travaux de peinture.

- Mécénat Brico Dépôt

Françoise TRELLU informe le CA de la suite des achats réalisés avec le don de Brico Dépôt. Les lits de la chambre P.M.R. ont été réceptionnés.

Les matelas après plusieurs retards de livraison ont été livrés le vendredi 30 mars.

Ils ont été installés au fil des départs des résidents sur le lit supérieur.

Françoise TRELLU précise qu'il n'a pas été prévu de lit médicalisé compte-tenu de la finalité de la Maison.

5 - Expertise Judiciaire

Françoise TRELLU communique la suite de l'expertise judiciaire.

Le Maître d'œuvre « Bel'Angers » est venu à deux reprises prendre différentes côtes pour la réalisation des travaux à effectuer.

Il nous a produit les plans effectués et devrait d'ici une quinzaine de jours nous adresser un chiffrage des réparations.

A réception, ces chiffres seront adressés à notre avocat puis à l'expert judiciaire aux fins de déposer le dossier au TGI pour jugement en espérant un dénouement avant fin 2022.

6- Bail emphytéotique

Françoise TRELLU indique que deux événements récents nous ont conduits à nous interroger sur le bail emphytéotique de la Maison des Familles :

- Le CHU de Toulouse a rompu le bail emphytéotique par anticipation au motif d'un projet d'intérêt général
- Habitat Humanisme a un projet de construction de 20 logements sur les parcelles appartenant à l'association des Sœurs St Charles. Des experts géomètres sont venus à 2 reprises en Avril faire des relevés topographiques des terrains avant bornage.

Françoise TRELLU et Paul BUSIN ont rencontré le notaire Maître MELON le 13 Avril qui a donné les instructions ci-dessous :

- Compte de la rédaction du bail il nous assure que jusqu'en 2037 ce bail ne peut être résilié
- Que rien ne peut être fait sans notre accord
- Pour notre chemin qu'habitat humanisme souhaite acquérir pour effectuer cette construction ils doivent nous proposer une solution identique à l'existant sans que cela nuise à notre bon fonctionnement.
- D'être vigilant si un affichage de permis de construire était apposé et aller tout de suite à la mairie pour en contester le dépôt si rien n'a été négocié avant.

Un mail a été adressé le 24 avril à Habitat Humanisme avec copie à Monsieur D'HALLUIN gestionnaire de la FASSIC. Parallèlement nous avons vérifié le cadastre et nous nous sommes aperçus que la section créée et qui figure sur notre bail n'a pas été enregistrée. Nous nous sommes donc rendus à la Direction Générale des Impôts au service cadastre pour faire enregistrer cette modification au plan cadastral. Mais le cadastre n'a pas été modifié de la servitude accordée.

Ci-dessous le plan du cadastre. La Maison des Familles se trouve sur la parcelle 760.

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Commune : **ANGERS**

Section : AN
 Qualité du plan : Plan régulier avant 2003/1980
 Echelle d'origine : 1/1000
 Echelle d'édition : 1/1000
 Date de l'édition : 20/11/2006
 Support numérique :

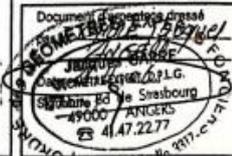
Numéro d'ordre du document d'arpentage : **71121**
 Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :
 Cachet du service d'origine :
 Centre des Impôts foncier de :

CENTRE DES IMPOTS FONCIER
 18 avenue de Chanzy
 49044 ANGERS
 Téléphone : 02 41 24 41 00
 Fax : 02 41 24 41 24
 cdif.angers@dgi.finances.gouv.fr

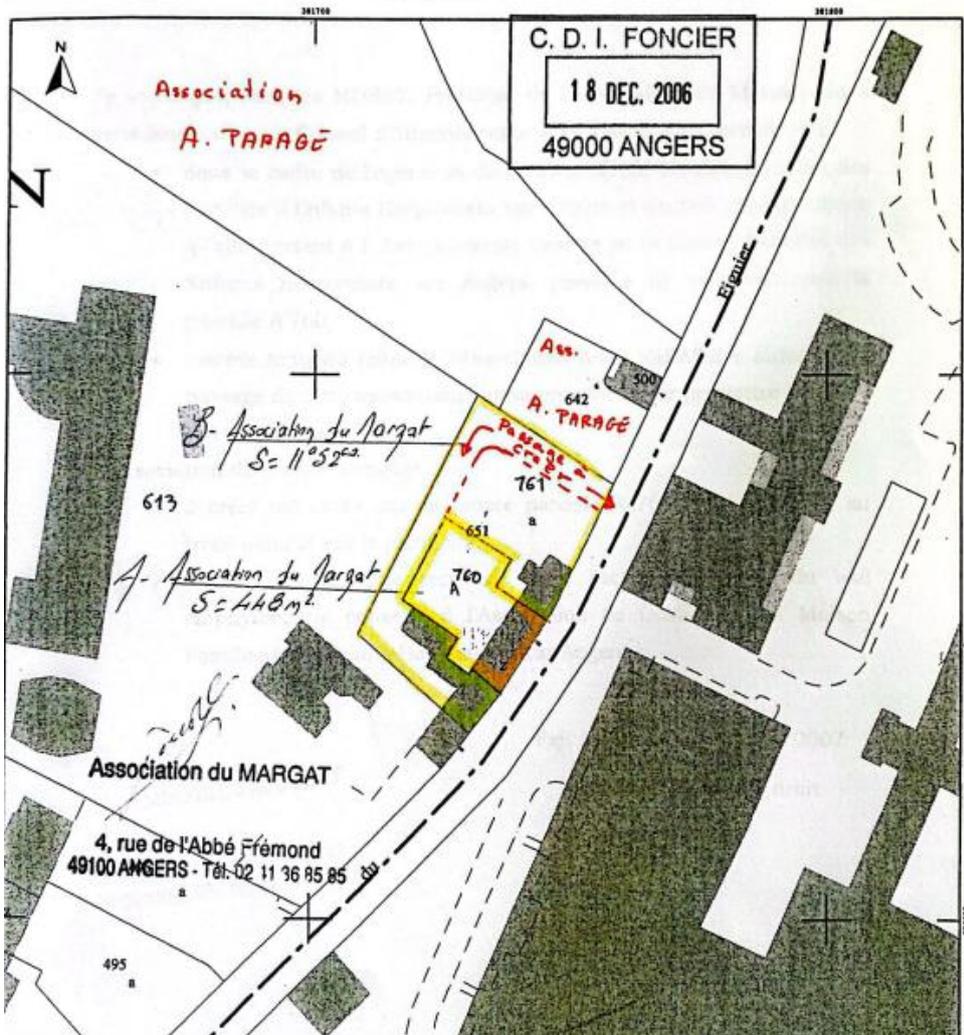
CERTIFICATION
 (Art. 25 du décret n° 65-471 du 30 avril 1955)
 Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sousignés (3) a été établi (1) :

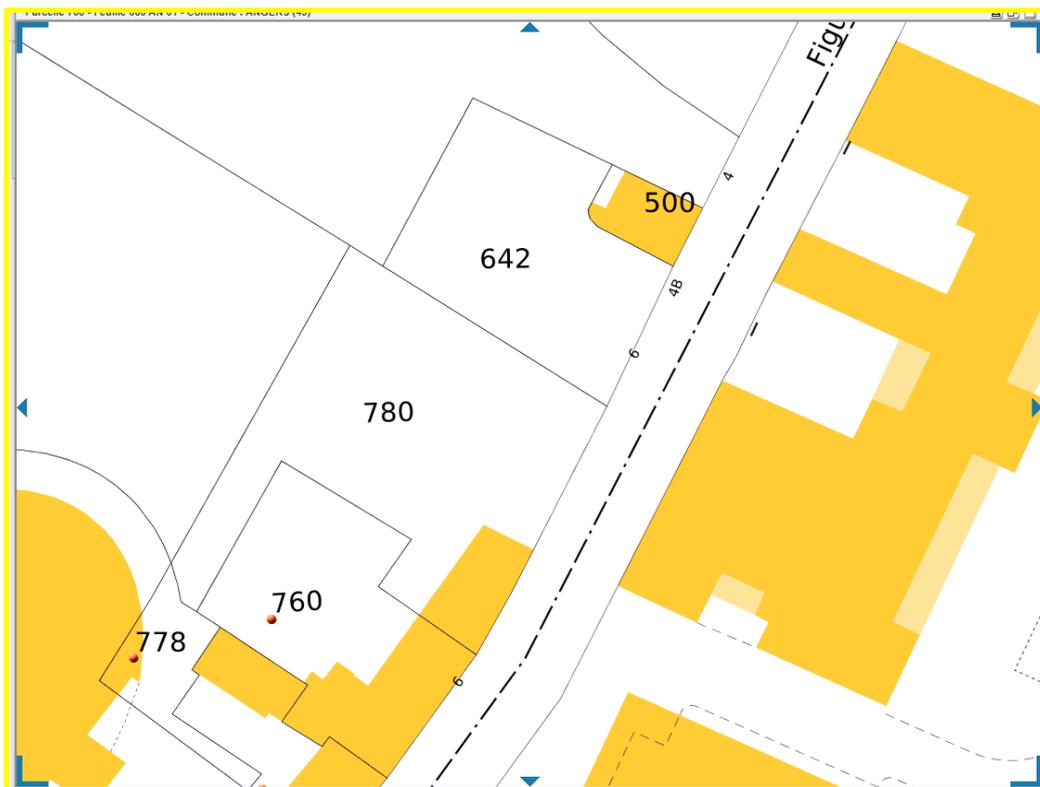
- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
 - B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
 - C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le **23.11.06** par M. **Carole JARGAT** sommère à **ANGERS**
- Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A **ANGERS** le **05/12/2006**
Abdoulah di Jargat



Pour les membres du public, le service d'impôt foncier est ouvert de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Les heures d'ouverture peuvent varier en fonction des circonstances. Qualité de la présente copie : conforme à l'original. Toute réimpression est interdite sans autorisation écrite du service. Le service d'impôt foncier est ouvert de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Les heures d'ouverture peuvent varier en fonction des circonstances. Qualité de la présente copie : conforme à l'original. Toute réimpression est interdite sans autorisation écrite du service.





Un point sera fait au prochain Conseil, les membres sont conscients que ce dossier doit être suivi de près.

6- Points et questions divers

- Une représentante de l'AGMF a été élue au Conseil d'administration de France Bénévolat le lundi 24 avril 2022. Il s'agit de Joëlle BRECHETEAU.
- Pour information AGORA (*Forum des Associations Angevines*) ne sera plus programmé. En remplacement la ville d'Angers organise le 4 juin un speed-dating pour permettre aux associations la recherche de bénévoles. La Maison d'Accueil Hospitalière y participera.
- Une famille UKRAINIENNE a sollicité un hébergement. Il faut être vigilant sur la réponse à donner en tenant compte de la prise en charge financière et de la composition de la famille, la Maison ne pouvant accueillir des fratries qui seraient présentes dans la journée.

Prochain Conseil d'Administration : jeudi 29 septembre 2022 à 18h

Assemblée Générale : vendredi 13 mai avec Soleil AFELT – sera suivie d'un CA pour valider le bureau.

La séance est levée à 15h30.

Françoise TRELLU

Présidente

Christiane LELIEVRE

Secrétaire